



## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 18 novembre 2020 à 19h00

---

Sont excusées Katy Roux et Marie-Hélène Andrieux

Béatrice Charrier est nommée secrétaire de séance.

### 1/ PROJET D'AMENAGEMENT DE L'EURO VELOURUTE

Présentation du projet aux membres du conseil municipal par Monsieur Khedim Ahmed du Département. Le Département prendra à sa charge la chaussée depuis la rue du Lavoir jusqu'à la rue du Canal. Echéance des travaux : automne 2021. PMA profitera de ces travaux pour passer une canalisation pour Etouvans, sur le même tracé.

### 2/ RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE 2019

Yanick Genin présente au conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2019.

### 3/ RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE 2019 DE PMA

Yanick Genin présente au conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2019, de PMA.

### 4/ COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Le maire informe le conseil municipal qu'il faut désigner 3 membres pour faire partie de la commission de contrôle des listes électorales.

Les 3 membres désignés sont :

- Madame Muriel Eggenspiller, déléguée du conseil municipal,
- Monsieur Michel Malenfer, délégué du tribunal judiciaire,
- Monsieur Jean-Marie Grangier, délégué de l'administration.

### 5/ RECTIFICATIF SUR L'ABANDON DES DECHETS

Annulation de la délibération fixant le tarif de pénalisation pour abandon de déchets au point R.

### 6/ DIVERS

- L'emplacement du point R sur la commune de Dampierre sur le Doubs est à étudier, ce point sera abordé lors du prochain conseil syndical.
- Monsieur RENAUD Jean-Claude souhaite intégrer la commission bâtiments du SIVOM.
- Forêt communale : vente par ONF, du lot N°4 pour 4 300.00 € et d'un lot de bois pour 2 222.00 €.
- Faire une demande auprès de la SNCF pour sécurisation de l'impasse qui se situe derrière l'arrêt de bus, suite aux travaux d'entretien de la voie ferrée.
- Proposition de donner un nom à cette même impasse et faire le nécessaire auprès de « Google Maps ». Pour l'instant cette impasse est nommée rue de la Libération.
- Souhait de la commune d'adhérer à la démarche « participation citoyenne ». Voir avec la gendarmerie pour une intervention à la prochaine réunion de conseil municipal.
- Information sur la réglementation des plateaux de la rue de la Libération à faire paraître dans le bulletin municipal et via les réseaux sociaux.
- Le prochain bulletin d'information de la commune sortira prochainement.
- Le traditionnel colis des aînés est reconduit, valeur du colis : 25.00 €.